

FORMATIONS des ÉLUS LOCAUX

Des outils pour mieux agir

**Catalogue
Septembre à décembre 2024**



Un acteur du territoire



En créant en 1973 un service chargé de promouvoir la formation continue, l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pris délibérément le parti de soutenir le développement des compétences des femmes et des hommes de son territoire. Ce service de l'UBO démontre chaque jour sa capacité à offrir aux individus comme aux acteurs socio-économiques et aux organisations, une réponse pertinente et durable à leurs besoins en compétences nouvelles, contribuant ainsi au développement du territoire.

Souhaitant accompagner les élus locaux de la Bretagne Occidentale, le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance de l'UBO, en partenariat avec l'Association des Maires du Finistère (AMF 29), le Centre de Gestion du Finistère (CDG 29) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT Bretagne), a été habilité par le ministère de l'Intérieur en avril 2008 à proposer des formations afin d'aborder et gérer au mieux les problématiques de votre collectivité ou intercommunalité.

Depuis la création de ce centre de formation, nous formons chaque année plusieurs centaines de conseillers, adjoints ou maires sur différentes thématiques. Ainsi, en mai 2024, nous avons pu célébrer la 10 000e inscription d'un élu soulignant ainsi le succès de notre action.

Nous souhaitons continuer de proposer, sur cette mandature 2020-2026, une offre de qualité et de proximité.

L'évolution récente des modalités d'accès au DIFE (Droit Individuel à la Formation des Élus locaux) vous permet de bénéficier d'une enveloppe annuelle de 400€ voire 800€ en bénéficiant d'un reliquat de l'année précédente. En plus de ce DIFE, vous pouvez toujours bénéficier d'un financement via votre collectivité.

Ce catalogue vous présente les différentes possibilités de formation et les modalités pour y accéder. Toute notre équipe reste bien évidemment à votre disposition pour échanger sur votre projet.

Laurent BOURLÈS

Directeur du SUFCA-UBO

Les formations "catalogue"



Dans ce catalogue, vous retrouverez l'ensemble de nos modules de formation. Ils sont destinés à vous, élu, mais également aux cadres territoriaux, vous offrant ainsi l'opportunité de croiser vos méthodes professionnelles avec vos proches collaborateurs.

Nos objectifs sont de vous apporter les outils indispensables au bon déroulement de votre mandature, de vous permettre de construire des réponses concrètes aux besoins des citoyens et de contribuer à votre réflexion autour de projets à moyen terme de la collectivité.

La plupart de ces formations se déroulent en présentiel, à Brest ou Quimper mais peuvent également avoir lieu à Morlaix ou Carhaix. Le lieu exact sera précisé sur votre convocation. Nos formations couvrent l'ensemble des domaines d'exercice de vos fonctions : en droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité. Chaque année, nous adaptons à vos attentes les thématiques proposées.

Certaines formations "Séance Actus" font un focus sur les actualités d'un domaine.

À l'issue des formations, vous recevez un questionnaire de satisfaction qui vous permet de nous faire un retour sur la session et de nous transmettre vos besoins.

Pour vous inscrire à une formation, vous devez être élu ou travailler au sein d'une collectivité territoriale. Si la formation exige d'autres prérequis, ils seront indiqués sur la fiche.

Retrouvez toute l'actualité de la formation des élus locaux à l'UBO sur notre site

www.univ-brest.fr/formations-elus29



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ? Le Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance et l'Espace Handiversité de l'UBO vous accompagnent dans votre parcours.

Contacts

- > Référent handicap Formation Continue : Annabelle Grand
Téléphone : 02 98 01 80 42 - Mail : annabelle.grand@univ-brest.fr
- > Espace Handiversité
Téléphone : 02 98 01 82 99 ou 02 98 01 69 43 - Mail : handiversite@univ-brest.fr
Site web : www.univ-brest.fr/deve > Vie étudiante > Handiversité

Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

Les formations "sur mesure"

Vous avez identifié, en interne, un domaine sur lequel vous souhaitez former votre équipe ? Nous pouvons composer, avec vous, des modules de formation "sur mesure", mis en place directement sur le lieu de votre choix.

Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, des dates et des horaires adaptés aux exigences des élus de votre territoire.

Optimisez votre formation "sur mesure"

Vous pouvez mutualiser cette action avec d'autres communes.

Les avantages : vous réduisez les coûts et permettez la création d'échanges entre élus et/ou agents d'un même territoire sur leurs pratiques et projets communs.

Quelques exemples de sujets traités :

- > Bien gérer les réseaux sociaux
- > Revisiter le bulletin communal
- > Gestion du changement et accompagnement des équipes
- > Création d'une piscine municipale
- > Accompagnement et gestion des situations complexes en lien avec les accidents de la vie
- > Réflexion et accompagnement sur le Projet Éducatif Local

Et bien d'autres encore...

Comment faire ?

Mode d'emploi

1

Contactez-nous et échangeons sur vos objectifs et contraintes : sujet(s), dates, lieux, horaires...

2

Nous étudions votre demande en lien avec nos formateurs, spécialistes des thématiques identifiées.

3

Nous revenons vers vous avec une proposition pédagogique (programme, intervenants...) et **financière**. Si besoin, nous l'adaptons, ensemble.

4

Quand la proposition vous convient : vous signez et renvoyez le devis pour confirmer la formation.

Ils nous font confiance



Et bien d'autres...

Pour vous inscrire

Financement commune ou EPCI

Mode d'emploi

CONSULTEZ notre catalogue et
REPÉREZ les formations
qui vous intéressent

1

TÉLÉCHARGEZ le bulletin d'inscription
"Commune ou EPCI" sur :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

2

TRANSMETTEZ le bulletin d'inscription
signé du maire à :

formations-elus29@univ-brest.fr

Ce bulletin signé vaut convention

3

VOUS RECEVREZ dans la semaine qui
précède la formation une convocation
précisant le lieu et les horaires

4

CONFIRMEZ votre présence par mail à :

formations-elus29@univ-brest.fr

5

Pour vous inscrire

Financement DIFE

Droit Individuel à la Formation des Élus locaux

Mode d'emploi

Attention

Pour vous inscrire vous devrez vous créer une identité numérique sur FranceConnect+

IDENTIFIEZ-VOUS sur
moncompteformation.gouv.fr
et accédez au compteur
de vos droits disponibles

1

RECHERCHEZ votre formation via le
moteur de recherche de la plateforme

2

EFFECTUEZ votre demande
d'inscription à la formation

3

NOUS VALIDONS
votre demande d'inscription

4

RÉALISEZ votre formation
et nous confirmons votre
participation

5

Tarifs communs aux 2 financements

MODULE DE 3 HEURES

140€

MODULE DE 6 HEURES

305€

MODULE DE 12 HEURES

610€

WEBINAIRE DE 2 HEURES*

100€

WEBINAIRE DE 4 HEURES*

200€



Des webinaires pourront être organisés si la situation sanitaire l'impose, en remplacement de modules en présentiel. Vous serez alors prévenus des changements.

Sommaire

Communication – Management – Ressources Humaines

| | |
|---|-------|
| NOUVEAUTÉ La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au service du parcours professionnel et social de l'élu local | 10 |
| NOUVEAUTÉ Réaliser et animer un diaporama sur Powerpoint - <i>Initiation</i> | 11 |
| Animer ses réunions avec efficacité et sérénité | 12 |
| Les fondamentaux des gestes de premiers secours à connaître absolument pour la sécurité de tous | 13 |
| Prise de parole en public - <i>Perfectionnement</i> | 14 |
| NOUVEAUTÉ Les outils de l'intelligence collective pour l'élu dans l'exercice de son mandat - <i>Niveau 1 « Sensibilisation »</i> | 15-16 |

Droit

| | |
|--|----|
| NOUVEAUTÉ Ma déontologie d'élu en pratique : repérer et traiter les conflits d'intérêts | 18 |
|--|----|

Finances locales

| | |
|--|----|
| Le budget : préparation, exécution & analyse | 20 |
|--|----|

Numérique

| | |
|--|----|
| NOUVEAUTÉ Sensibilisation à l'intelligence artificielle | 22 |
|--|----|

Politiques publiques

| | |
|---|----|
| Communes et associations : le couple indissociable de la vie locale | 24 |
| Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde | 25 |

Urbanisme

| | |
|--|----|
| NOUVEAUTÉ Urbanisme, autorisations de travaux et préservation du patrimoine : les bons réflexes | 27 |
| NOUVEAUTÉ Comment mieux appréhender la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique | 28 |



**COMMUNICATION
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES**

COMMUNICATION
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) *au service du parcours professionnel et social de l'élu local*

CONTENUS

Au cours de son mandat, l'élu local va être amené parfois à s'éloigner de son premier métier et par là même, des compétences métier associées. En parallèle, l'expérience d'élu local est un temps d'acquisition de véritables savoirs et savoir-faire, souvent transposables dans la sphère de la vie professionnelle et qui méritent d'être valorisés.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) peut apporter une réponse directe à cette problématique en permettant une reconnaissance de cet investissement par l'obtention d'un diplôme.

OBJECTIFS

- > Découvrir le dispositif de VAE (le principe, la philosophie et les démarches)
- > Mesurer la diversité des acquis de l'élu local
- > Initier une réflexion personnelle de valorisation de ce parcours d'élu afin d'intégrer un dispositif d'accompagnement VAE.

ATELIER GRATUIT

Inscription **OBLIGATOIRE** : vous remplissez un bulletin comme pour les autres formations mais vous ne cochez aucun prix. **Vous préciserez, sur le bulletin, si vous souhaitez suivre cet atelier en présentiel ou en distanciel.**

INTERVENANT

Un conseiller spécialisé en validation des acquis et reprise d'études

*Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance
Université de Bretagne Occidentale*

LIEU

Brest ou à distance

DURÉE

1 heure 30

DATE

Mardi 24 septembre 2024
De 17h30 à 19h

**INTERVENANTE****Anaëlle LE ROUX**

*Ingénieure d'Études Université
de Bretagne Occidentale
Responsable du secteur
formation continue en Droit
Formatrice en Webmarketing
(DEUST UBO)*

LIEU

Brest

DURÉE

6 heures

DATE

Jeudi 7 novembre 2024

De 9h à 17h

Réaliser et animer un diaporama sur Powerpoint

Initiation

Ce module s'adresse à tous les élus qui souhaitent concevoir des diaporamas attractifs pour animer des réunions, présenter des projets et proposer des solutions.

Configuration requise

La formation porte sur le logiciel **Microsoft PowerPoint 2021 pour ordinateurs Windows**. Merci de vous présenter à la session avec votre propre matériel (PC + logiciel installé).

Attention : les versions PowerPoint pour MAC et le logiciel Impress de la suite OpenOffice n'ont pas les mêmes fonctionnalités.

OBJECTIFS

- > Concevoir et exécuter des diaporamas (présentations) simples sur Powerpoint
- > Créer des présentations avec des tableaux graphiques ou images
- > Adopter des outils adaptés à votre quotidien et vos besoins.

CONTENU PÉDAGOGIQUE**Les règles d'or d'une bonne présentation**

- > L'impact d'une présentation efficace
- > Les règles d'or à respecter
- > Les pièges à éviter

Concevoir une présentation

- > Connaître les différents modes d'affichage
- > Organiser sa présentation
- > Créer des diapos

Définir la ligne graphique de votre présentation

- > Insérer des images et des vidéos
- > Ajouter des tableaux et graphiques

Réaliser une présentation animée (diaporama)

- > Définition de l'enchaînement des diapositives
- > Effets de transition d'une diapositive à l'autre
- > Animation sur les textes et les objets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques alternés avec des exercices pratiques. Possibilité d'adapter les exercices aux besoins des participants afin de rendre la formation plus opérationnelle.

Animer ses réunions avec efficacité et sérénité

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux élus en situation d'animer et de conduire des réunions, souhaitant développer leurs compétences et leur posture d'animateur de réunion.

OBJECTIFS

- > Animer des réunions efficaces et cadrées
- > Favoriser les participations et l'interaction d'un groupe
- > S'affirmer et se positionner dans l'animation de ses réunions.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les leviers d'une réunion efficace

- > Identifier les différents types de réunion
- > Définir leurs objectifs et finalités
- > Comprendre les rôles des animateurs et participants
- > Intégrer les spécificités d'une réunion à distance.

Préparer ses réunions

- > Définir un ou des objectifs
- > Structurer et donner un sens à son contenu
- > Définir un déroulé pour mieux gérer son temps
- > Organiser ses réunions
- > Communiquer sur la réunion.

Animer une réunion

- > Savoir se positionner en tant qu'animateur de réunion
- > Mieux vivre l'animation de réunion
- > Donner envie de participer
- > Savoir cadrer et recadrer
- > Gérer les différents profils et les différentes situations en réunion
- > Conclure une réunion.

Gagner en aisance en animation à distance

- > Les outils & méthodes d'animation
- > Les points de vigilance et opportunités
- > Gérer les réunions mixtes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Il vous est conseillé de venir avec vos propres supports de réunion afin d'illustrer cette formation grâce à des exemples pris dans votre quotidien.

Avant la formation, un questionnaire vous sera transmis afin que vous précisiez au mieux les types de réunion que vous animez.



INTERVENANTE

Sylvie MESSEGER

*Consultante et formatrice
Cabinet Meskeran*

LIEU

Quimper

DURÉE

6 heures

DATE

Mardi 26 novembre 2024

De 9h à 17h

Les fondamentaux des gestes de premiers secours à connaître absolument pour la sécurité de tous

PRÉSENTATION

Savoir porter secours est une compétence qui est importante pour tous les usagers mais également pour tous les élus. Nous pouvons tous être témoin d'un accident ou d'un malaise dans un lieu public, une collectivité ou même à son domicile. Savoir réagir à une problématique est donc un enjeu majeur. Ceci a d'ailleurs été rappelé par le Président de la République et le Premier ministre dans la Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours.

OBJECTIFS

La formation "Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ainsi, l'apprenant sera capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de secours.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même ainsi que pour la victime et les autres personnes, contre les dangers environnants
- > Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- > Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime :
 - D'une obstruction des voies aériennes
 - D'un saignement abondant
 - Inconsciente qui respire
 - En arrêt cardiaque
 - D'un malaise
 - D'un traumatisme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes seront actives afin de permettre d'apprendre les différents gestes de secours et les procédures à suivre. Il convient de prévoir une tenue permettant de se mettre au sol lors des simulations.



INTERVENANT

Ludovic AUFFRET

Formateur Premiers secours

LIEU

Brest

DURÉE

7 heures

DATE

Jeudi 28 novembre 2024

De 9h à 17h



Prise de parole en public

Perfectionnement

OBJECTIFS

Destinée aux élu(e)s ayant déjà suivi le premier module théorique et pratique, cette session de perfectionnement vise à construire sa prise de parole dans un ordre cohérent pour l'auditoire. L'essentiel étant posé, cela permet de se focaliser sur les détails qui peuvent tout changer dans l'impact de votre prise de parole. L'improvisation, parfois nécessaire, devient ainsi plus facile.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MAINTENIR L'ATTENTION

Il s'agit de veiller au bon rythme du discours, en synchronisant la voix, son rythme, ses intonations, sa posture, avec le contenu du discours. Pendant l'intervention, il faut aussi observer finement les réactions de l'auditoire, d'évaluer la portée du discours. En identifiant les soutiens parmi le public, vous pourrez aussi traiter les objections et gérer d'éventuelles interruptions. L'introduction et la conclusion feront l'objet d'un travail particulier.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

ENTRAÎNEMENT VIDEO

L'essentiel de cette formation se déroule sous forme de mises en situation, face caméra. Chaque interview est ensuite analysée. Ces exercices permettent de renforcer vos atouts, de poursuivre le travail entrepris sur les points de vigilance. Le but est de vous donner les clés pour améliorer votre communication orale, quel que soit votre style d'expression.

INTERVENANT

Jean-Louis LE CORVOISIER

*Spécialiste Communication et
Média Training*

LIEU

Brest

DURÉE

6 heures

DATE

Mardi 3 décembre 2024

De 9h à 17h

8 inscrits maximum

COMMUNICATION
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES



INTERVENANTE

Sandrine PIERRE

Fondatrice de l'Atelier du Développement.

Facilitatrice, coach et formatrice spécialisée dans l'accompagnement des dynamiques collectives

LIEU

Quimper

DURÉE

6 heures

DATE

Jeudi 19 décembre 2024

De 9h à 17h

Un niveau 2 « Perfectionnement » pourra être proposé en 2025 en fonction de votre intérêt pour le sujet.

Les outils de l'intelligence collective pour l'élu dans l'exercice de son mandat

Niveau 1 « Sensibilisation »

CONTEXTE

L'élu local, novice ou aguerri, fait face à une société qui évolue en complexité, à des transformations de fond et de formes à tous niveaux. Pour porter une dynamique de transformation de l'action publique, les pratiques des élus sont invitées aujourd'hui à se réinventer tendant vers une action de proximité, centrée sur l'expérience du citoyen, et sur le « faire avec », le « faire ensemble » fédérant citoyens, acteurs du territoire, professionnels, élus autour de dynamiques de coopération.

L'élu local devient ainsi facilitateur et promoteur d'une démocratie participative moderne.

Or impulser une dynamique collective de sens, ouvrir des espaces de rencontres fertiles, croiser les regards divers, impliquer les acteurs locaux quels que soient leurs horizons, ou encore codécider... en somme faire émerger l'intelligence collective nécessite une posture, un outillage et un climat favorables. Cela se construit. Cette formation est imaginée comme un premier pas pour impulser une démarche en ce sens.

OBJECTIFS

- > Expliciter la notion d'intelligence collective et ses enjeux
- > Répondre pour soi-même à la question « L'intelligence collective dans ma collectivité : pourquoi ? »
- > Clarifier son rôle et les clés de posture dans l'émergence (ou pas) de l'intelligence collective
- > Tirer des premiers repères d'usage par l'expérience de premiers outils de l'intelligence collective.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'intelligence collective et ses enjeux

- > Définition et enjeux généraux
- > Bénéfices et limites de l'intelligence collective
- > Enjeux spécifiques de l'intelligence collective dans l'écosystème des collectivités territoriales.

L'usage des outils de l'intelligence collective comme leviers dans l'exercice de son mandat, késako ?

- > À quelles fins peut-on s'appuyer sur les outils de l'intelligence collective ? Donner du sens à l'usage des outils d'intelligence collective
- > Pour quoi ? Pour porter une action collective globale, pour des réunions spécifiques (atelier de coréflexion, codécision, résolution de problème, créativité, rétrospective...)



Les outils de l'intelligence collective pour l' élu dans l'exercice de son mandat

Niveau 1 « Sensibilisation »

[suite]

- > Pour quels collectifs ?
 - Au service du citoyen
 - Au sein d'une équipe municipale
 - Avec les professionnels et les services
 - En appui des projets portés par la mandature
 - Et chez nous ?

La place, le rôle et les clés de posture de l' élu dans l'émergence (ou pas) de l'intelligence collective

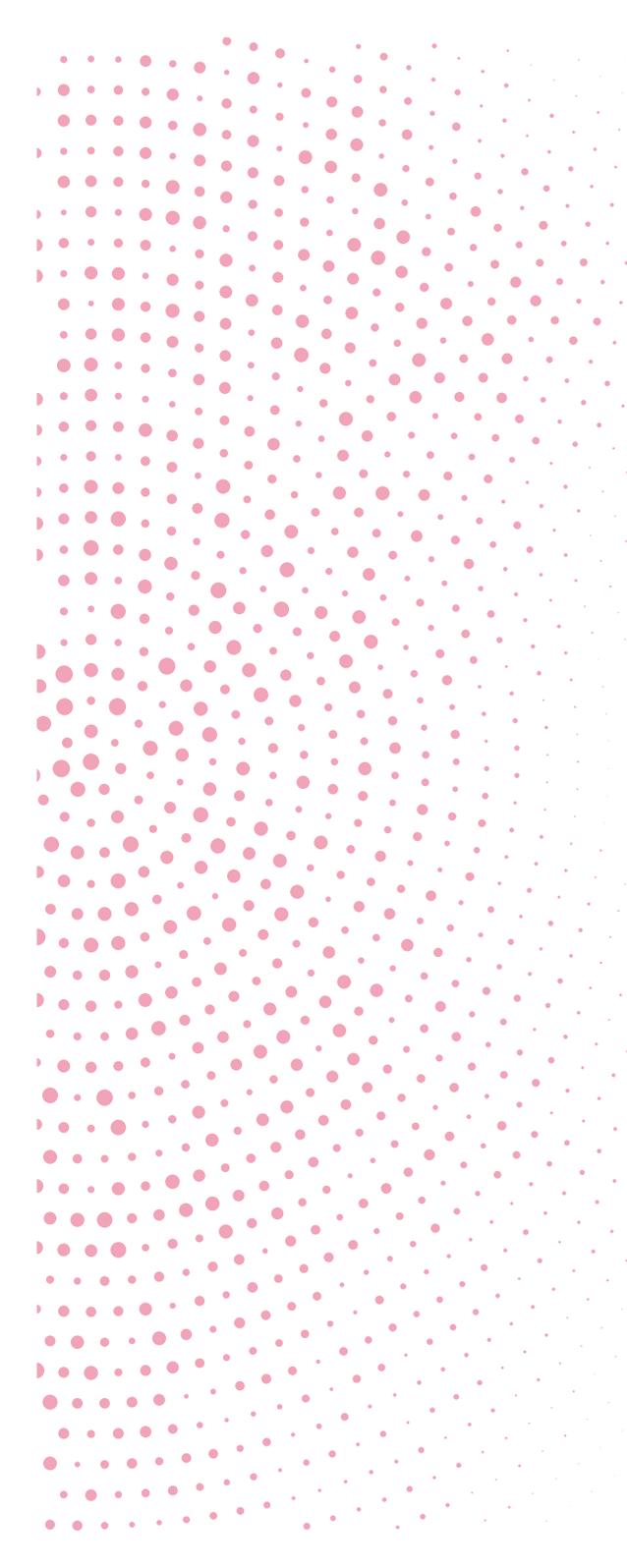
- > Diversité des rôles possibles de l' élu (facilitateur, sponsor...)
- > Clés de posture de l' élu-facilitateur.

Expérience de premiers outils et repères d'usage

- > Premiers outils de l'intelligence collective en mode découverte
- > Clés d'un temps collectif
- > Clés de l'émergence de l'intelligence collective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tirer des apprentissages sur ce sujet, c'est d'abord le vivre. C'est pourquoi, nous proposons d'abord un processus en format expérience apprenante, ponctué, en second lieu, d'éclairages théoriques.



DROIT

DROIT

Ma déontologie d'élu en pratique : Repérer et traiter les conflits d'intérêts

CONTEXTE

Le rapport annuel 2023 de l'Observatoire SMACL sur le risque pénal confirme une explosion des mises en cause des élus locaux. Même si elles n'aboutissent pas à une condamnation, il vaut mieux éviter de se retrouver exposé à de telles procédures nécessairement anxiogènes.

De nombreux dossiers concernent la probité et en particulier les conflits d'intérêts. Il devient alors utile de comprendre le risque des conflits d'intérêts pour l'éviter au mieux.

OBJECTIFS

- > Savoir définir et repérer un conflit d'intérêts
- > Connaître les risques juridiques du conflit d'intérêts
- > Connaître les solutions de prévention des conflits d'intérêts et savoir les appliquer.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Présentation générale du conflit d'intérêts : définition, place dans la charte de l'élu local
- > La prévention des conflits d'intérêts dans la gestion du mandat : non-cumul et contrôle de l'activité dans le privé (pantouflage)
- > La prévention des conflits d'intérêts dans l'exercice des fonctions : désintéressement et cadeaux, abstention en cas de conflits d'intérêts
- > Les outils et supports pour s'orienter déontologiquement (référént déontologue, HATVP et AFA).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation interactive qui se fera autour d'apports juridiques en lien avec des cas pratiques et quiz proposés aux participants
- > Travail en sous-groupes
- > Échanges et corrections pour chaque exercice proposé.



INTERVENANTE

Emilie COLLIN

Avocate, Docteure en droit public - Expériences juriste en collectivités territoriales et déontologue CDG - Chargée de cours à l'Université de Rennes

LIEU

Brest

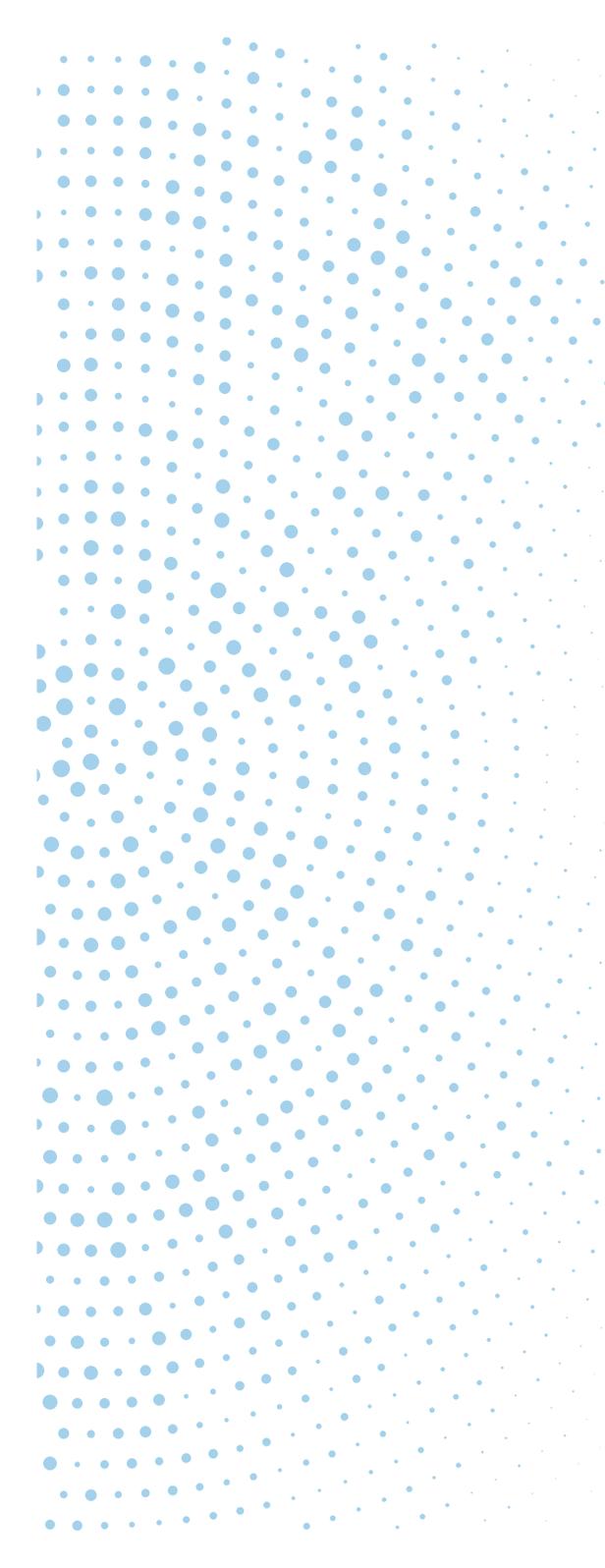
DURÉE

6 heures

DATE

Mercredi 13 novembre 2024

De 9h à 17h



FINANCES LOCALES

Le budget : préparation, exécution & analyse

CONTEXTE

« *Le budget est essentiellement un acte politique* ». Cette réflexion de Gaston JEZE (1922) est toujours d'actualité. Parce qu'il conduit les choix politiques de la collectivité, le budget traduit aussi les arbitrages et les engagements de l'exécutif local. Ainsi est-il primordial de comprendre l'architecture budgétaire, ses sources légales et ses évolutions réglementaires (passage à la nomenclature M57 en tête) pour mieux conduire la politique publique territoriale et agir aussi en prospective. C'est pourquoi le pilote doit consolider sa complète connaissance de son point d'origine, des forces et faiblesses de son navire pour mieux tracer son cap et le garder. En étant capable d'établir une trajectoire budgétaire conforme aux réglementations en vigueur, et de bâtir un diagnostic fiable de la situation de sa collectivité, l'exécutif local va pouvoir durant tout son mandat arbitrer ses projets, les réajuster au regard des objectifs fixés et des contraintes structurelles identifiées.

OBJECTIFS

- > Comprendre les mécanismes de construction d'un budget et de son exécution
- > Acquérir les méthodes d'analyses des résultats de la collectivité
- > Savoir lire les trajectoires et anticiper les choix
- > Mettre en place une stratégie de pilotage prospectif.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les grands principes budgétaires et le calendrier budgétaire local
- > Les spécificités de la comptabilité publique (le cadre juridique, les acteurs)
- > Le budget : son élaboration, sa conduite, son analyse
- > L'analyse rétrospective de la situation financière de la collectivité
 - L'autofinancement (CAF brute et CAF nette)
 - Le financement des investissements
 - Calcul, intérêts et limites des soldes et ratios (endettement, investissement, trajectoires)
- > Les enjeux de la qualité comptable (inventaire, suivis des engagements et opérations pluriannuelles)
- > La construction de la prospective financière (bâtir les hypothèses, retenir les choix, identifier les variables d'ajustement).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Jour 1 : initiation aux finances locales et à l'élaboration budgétaire.
Jour 2 : exercices pratiques : élaboration budgétaire, analyse financière et construction de scénario de pilotage.



INTERVENANT

Thierry MENIL

*Comptable public à la DGFIP,
Intervenant UBO, IRIS &
CNFPT*

LIEU

Brest

DURÉE

12 heures

DATES

Mercredi 18 décembre 2024
et jeudi 6 février 2025
De 9h à 17h



NUMÉRIQUE

NUMÉRIQUE

Sensibilisation à l'intelligence artificielle

CONTEXTE

Dans un monde en rapide évolution technologique, l'intelligence artificielle (IA) prend une place de plus en plus importante dans la gestion des collectivités territoriales. L'IA offre des opportunités inédites pour améliorer l'efficacité des services publics, optimiser la gestion des ressources et répondre aux besoins croissants des citoyens de manière plus intelligente et réactive. Cependant, l'intégration de ces technologies soulève également des défis, notamment en termes de confidentialité, d'éthique et de sécurité. Cette formation vise à sensibiliser les élus aux principes de base de l'IA, à ses applications potentielles et aux précautions nécessaires pour une utilisation responsable.

OBJECTIFS

- > Comprendre les principes de base de l'Intelligence Artificielle (IA)
- > Explorer les applications de l'IA dans les collectivités territoriales
- > Identifier les opportunités et les défis associés à l'IA
- > Encourager une réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction à l'Intelligence Artificielle

- > Définition et historique de l'IA
- > Différentes branches de l'IA (machine learning, deep learning, etc.)

Applications de l'IA dans les Collectivités Territoriales et l'action publique

- > Utilisation de l'IA dans les services publics (exemples concrets)
- > IA et gestion des infrastructures (transports, énergie, etc.)
- > IA et amélioration des services aux citoyens (santé, éducation, sécurité)
- > Besoins prédictifs de l'action publique avec l'IA

Opportunités et défis de l'IA

- > Avantages de l'IA pour les collectivités territoriales
- > Défis techniques et organisationnels
- > Problèmes de confidentialité et de sécurité des données

Réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA

- > Questions éthiques et juridiques
- > La transparence et l'équité dans les systèmes d'IA
- > Études de cas et discussions interactives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Formation interactive incluant des apports théoriques et pratiques
- > Utilisation de quiz pour tester les connaissances des participants
- > Échanges en groupe et corrections pour chaque exercice proposé.

INTERVENANTS

Philippe LÉOST

Formateur et créatif chez
LEOST Informatique - Enseignant Informatique, création de site – Chargé de cours UBO Management et Marketing Digital

Denoual LE ROUX

Expert en Intelligence Artificielle
– Conférencier - Auteur

LIEU

Quimper

DURÉE

3 heures

DATE

Lundi 18 novembre 2024

De 17h à 20h

Amener un ordinateur ou au moins une tablette ou un smartphone.



POLITIQUES PUBLIQUES



INTERVENANT

Philippe JARREAU

*Directeur Général des Services
de la Ville de Lannilis*

LIEU

Quimper

DURÉE

4 heures

DATE

Mercredi 16 octobre 2024

De 14h à 18h

Communes et associations : le couple indissociable de la vie locale

CONTEXTE

Dans un environnement financier de plus en plus tendu et une judiciarisation toujours plus grande de la société, le rôle des associations n'a jamais été aussi important. Il convient donc pour les communes et leurs élus de tisser, entretenir ou développer une relation de confiance.

OBJECTIFS

Donner aux élus les bases de l'environnement spécifique des associations ainsi que quelques clés et outils indispensables à une relation saine et équilibrée avec ces acteurs locaux indispensables à la vie locale.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Les différents types d'association, leur rôle, leur mode de fonctionnement. Un rappel rapide sera fait sur la Délégation de Service Public (DSP)
- > Le soutien de la commune aux associations :
 - Les subventions
 - La mise à disposition de locaux
 - La mise à disposition de personnel
 - Les autres formes d'aides (matériel, reprographie, garantie, cautionnement...)
- > Le contrôle par la commune
- > Les liens association/élu : penser déontologie (sera abordé le nouvel article L. 1111-6 du CGC).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation de modèles de documents (conventions...) et transmission d'outils, échanges interactifs à partir de cas concrets.

Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

CONTEXTE

Toutes les collectivités peuvent aujourd'hui être amenées à gérer dans l'urgence des catastrophes naturelles, technologiques... La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde est essentielle pour assurer la sécurité et la protection des habitants. Ce plan permet de coordonner les actions des différents acteurs locaux, tels que les services de secours, les autorités locales et les associations de bénévoles, afin de répondre efficacement à la situation d'urgence. De plus, il renforce la résilience de la communauté en favorisant la préparation et la sensibilisation aux risques, ce qui est crucial pour faire face aux imprévus. En se préparant et en se dotant d'un **Plan Communal de Sauvegarde** (formation, nouveau mode d'organisation, nouveaux outils techniques...) la commune saura faire face à une situation de crise.

OBJECTIFS

- > Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise
- > Analyser les risques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle
- > Mettre en place le PCS en interne ou piloter efficacement la sous-traitance
- > Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ?
- > Concevoir des outils documentaires opérationnels d'aide à la décision
- > Mettre en place un poste de commandement communal opérationnel (PCC) simple et pratique, les outils et les matériels utiles.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde
- > Organisation départementale des secours
- > Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration
- > Présentation de retours d'expérience.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le module sera organisé de manière à favoriser la participation et les échanges entre et avec les stagiaires ainsi qu'avec l'intervenant expert. Cette formation utilise plusieurs modes d'apprentissage en alternance : apports de connaissances théoriques, échanges entre les stagiaires, simulations, études de cas.



INTERVENANT

Mathias LAVOLE ou
Victor BIARNEIX
Formateurs, IRMA Grenoble

DURÉE

6 heures

DATES ET LIEUX

Mercredi 11 décembre 2024

Quimper

De 9h à 17h

ou

Judi 12 décembre 2024

Brest

De 9h à 17h

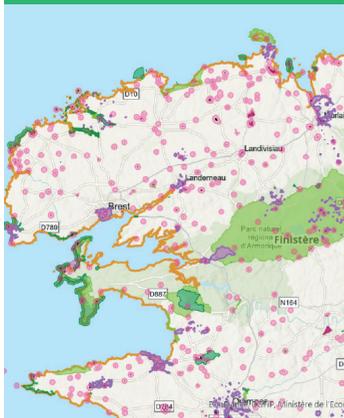
Seuil d'ouverture :

- **14 participants**



URBANISME

URBANISME



INTERVENANT

Olivier THOMAS

Architecte des bâtiments de France - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Finistère

LIEU

Brest

DURÉE

3 heures

DATE

Mercredi 6 novembre 2024

De 17h à 20h

Urbanisme, autorisations de travaux et préservation du patrimoine : les bons réflexes

CONTEXTE

La Bretagne est une des premières régions touristiques de France et bénéficie d'une image attractive à laquelle sont attachés ses habitants. Son riche patrimoine bâti et la qualité de ses paysages ont été protégés au fil du temps par des protections aux objectifs spécifiques : monuments historiques, abords, sites patrimoniaux remarquables, sites inscrits ou classés. Autant de notions évocatrices mais qui sont souvent confondues par les citoyens et dont l'application peut prêter à confusion pour les élus et leurs services. Il convient alors de les distinguer et d'expliquer le sens de chacune d'entre elles afin de mieux comprendre ces « contraintes » et de les appréhender comme des enjeux pour la qualité de notre cadre de vie.

OBJECTIFS

Distinguer les outils de protection et de mise valeur du patrimoine et des paysages issus des codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement et comprendre leurs applications. Savoir orienter et conseiller les demandeurs.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Description des outils de protection réglementaires (servitudes d'utilités publiques)
- > Comprendre l'articulation entre ces servitudes et le plan local d'urbanisme (PLU)
- > Explication du rôle des différents acteurs publics
- > Comprendre les parcours des autorisations de travaux pour mieux guider les demandeurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports d'éléments juridiques et documentaires, exemples et cas pratiques, échange avec les participants sur leurs expériences vécues en collectivités.

URBANISME

Comment mieux appréhender la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique

CONTEXTE

La procédure d'expropriation s'avère parfois être la seule voie pour permettre de mener à bien des projets d'aménagement du territoire. Or, elle apparaît parfois comme trop complexe et peut décourager à la mise en œuvre de projets communaux. Il est donc utile d'en connaître les tenants et aboutissants.

OBJECTIFS

L'objectif de ce module sera d'aider les élus à mieux appréhender la procédure d'expropriation, afin de pouvoir à terme la mettre en œuvre sur le territoire, lorsque son recours est nécessaire.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- > Quelles situations ? Ce sont bien entendu des situations de blocages (échec répété des négociations) qui donnent lieu à l'engagement d'une procédure d'expropriation.
- > Quels projets ? On verra quel type de projet peut permettre d'engager cette procédure – seuls les projets d'utilité publique étant concernés.
- > Quelle procédure ?
 - La phase administrative : constitution du dossier d'enquête publique, saisine du Préfet en vue de la déclaration d'utilité publique...
 - La phase juridictionnelle : la procédure devant le Juge de l'expropriation, la fixation du prix...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques mais surtout de nombreux cas pratiques et exemples pour une meilleure compréhension du thème.



INTERVENANTE

Pauline RIOU

Avocate en droit public, Cabinet LGP Brest

LIEU

Brest

DURÉE

3 heures

DATE

Mardi 17 décembre 2024

De 9h à 12h



Université de Bretagne Occidentale

Formation Continue & Alternance

Contact

**Service Universitaire
de Formation Continue
& d'Alternance**

**Centre de Formations
des élus du Finistère**
20, avenue Victor Le Gorgeu
CS 93837 - 29238 Brest cedex 3

Tél. **02 98 01 81 76**
Mail : **formations-elus29@univ-brest.fr**

www.univ-brest.fr/formations-elus29 



Formation Continue et Alternance
Université de Bretagne Occidentale



@sufcaUBO